

LE

COURRIER

L'essentiel, autrement.

ÉDITORIAL

Dérive sécuritaire
à Neuchâtel

PHILIPPE CHOPARD

Lors des grèves de La Boillat, en 2005 et 2006 à Reconvièler, même l'accès aux locaux occupés était assez perméable aux médias. Cela même si les grévistes veillaient jalousement à ne pas laisser un camion emporter la moindre vis à l'extérieur des ateliers. De ce fait, l'échauffourée qui a opposé – lors d'une conférence de presse de l'entreprise Voumard – agents de sécurité, syndicalistes et presse dans un hôtel de Neuchâtel tient du pur délire, dans un canton où tout le monde se connaît et où les journalistes n'ont pas besoin de sortir leur carte professionnelle à tout bout de champ pour être identifiés. Confrontés à une horde de syndicalistes utilisant leurs robes d'été, leurs tonges et leurs shorts comme armes fatales, les agents de sécurité de Protectas ont oublié leurs valeurs au risque de passer pour des barbouzes sans rien sous la casquette.

Le dispositif de sécurité de la direction de Voumard était disproportionné. Il l'était d'autant plus qu'il était déployé en terrain neutre, à savoir dans des locaux qui ne sont pas propriété de l'entreprise: l'hôtelier concerné était maître chez lui. S'il ne s'était rien passé, tout le monde rirait de l'ampleur des moyens utilisés. Mais il y a eu coups et agression physique. C'est tout à fait inadmissible pour une entreprise de sécurité, entreprise qui, de plus, se soucie constamment de son image.

Pour la direction de Voumard, c'est aussi un échec de communication retentissant. Tout le monde se déchaîne contre la fin malheureusement programmée d'un fleuron de l'industrie neuchâteloise, repris par des patrons qui, selon les déclarations du conseiller d'Etat Frédéric Hainard rapportées par la presse neuchâteloise, «se f... de l'avenir de leur usine». Est-ce précisément pour cette raison que l'annonce de licenciements vendredi a bénéficié de mesures de protection dignes d'un chef d'Etat? Il n'est pas interdit de le penser.

Ces événements invitent pourtant les politiques à repenser leur comportement face à la sauvagerie d'une économie déshumanisée. Il ne leur suffit plus d'aboyer leur impuissance.

L'échauffourée de vendredi pose aussi un problème d'ordre politique. Si Protectas et les autres entreprises de sécurité privées ont le droit d'exercer leurs activités, le risque zéro de dérapage n'existe pas. Si la justice confirme le mauvais comportement des agents, il faudra que l'Etat repense les relations entre la police officielle et ces sociétés. Les images tournées par la TSR vendredi et les témoignages accablent Protectas. Les autorités policières et judiciaires neuchâteloises ont parfois manifesté, bien qu'à fleurets mouchetés, leur mauvaise humeur face au recours à des entreprises de sécurité privées pour des tâches qui leur reviendraient de droit si les moyens nécessaires étaient engagés.

Les politiques doivent aussi prouver à leur population que la sécurité de tous est une affaire publique. Pour le législateur, le moment est venu de préciser les règles à respecter par ceux qui, comme la direction de Voumard, mandatent ce genre de société. Lorsqu'un agent de police commet un acte violent et injustifié, on appelle ça une bavure. Il ne peut en être ainsi avec une société privée. Pour elle, c'est un délit.

page 5

RADIO-TÉLÉVISION

page 8

CINÉMAS

page 10

ANALYSE

page 11

VAUD

Sur les crêtes du Jura,
l'éolien provoque un
face-à-face écologiste

Pro Natura Vaud a réclamé au Conseil d'Etat un moratoire sur la construction d'éoliennes, une démarche surprenante venant d'une association écologiste. L'enjeu est pourtant «sans précédent» selon son secrétaire général, qui invoque le risque de créer des «zones

industrielles à la campagne» et souhaite préserver le paysage d'une avalanche de projets non concertés. A droite, la présidente d'Ecologie libérale bondit et se dit «choquée». Elle accuse Pro Natura de donner «de l'eau au moulin des pro-nucléaires».

page 3

INTERNATIONAL

Six mois après, Haïti se reconstruit mais en ordre dispersé

page 7



Cathédrale de Port-au-Prince, le 9 juillet 2010. Si l'argent pour la reconstruction est là, les obstacles sont nombreux explique la Croix-Rouge suisse.

Keystone

GENÈVE

Pas de débrayage au
centre de Frambois

page 2

INTERNATIONAL

OGM: l'UE veut laisser
le choix aux pays

page 6

SUISSE

Un droit de l'héritage
mis à la page?

page 4



Pro Natura réclame un moratoire sur la construction d'éoliennes

ÉNERGIE • La section vaudoise de Pro Natura craint que les crêtes du Jura ne soient défigurées. Des tensions s'amorcent entre les différentes tendances écologistes.

MICHAËL RODRIGUEZ

Pro Natura Vaud lance la bataille contre les moulins à vent qui risquent de «défigurer» les paysages du Jura. L'association a écrit le 25 juin dernier au Conseil d'Etat vaudois pour réclamer un moratoire sur la construction d'éoliennes. Estimant que les projets se développent de manière anarchique, Pro Natura menace de faire opposition systématique lors des mises à l'enquête.

«Enjeu sans précédent»

Pour les défenseurs de l'environnement, il y a le feu aux crêtes du Jura. «La menace sur le paysage n'a jamais été aussi forte», écrit Pro Natura. «Nous sommes dans un pays exigu et densément peuplé, argumente Michel Bongard, secrétaire général de la section vaudoise. Les projets d'éoliennes se situent hors des zones à bâtir, ce qui revient à créer des zones industrielles à la campagne. L'enjeu est sans précédent». A enjeu sans précédent, revendication inédite: le terme de moratoire était plutôt réservé jusque-là au secteur nucléaire.

Pro Natura juge les projets d'éoliennes trop nombreux, en particulier sur les crêtes du Jura. Les associations de protection de l'environnement et les habitants ne sont en outre pas associés à la réflexion. Pro Natura se plaint de ne pas avoir reçu de réponse aux trois lettres adressées ces dernières années au gouvernement. La quatrième devrait être la bonne: le Département de la sécurité et de l'environnement fait savoir qu'une réponse est en préparation, mais refuse d'en dire plus.

Quinze sites potentiels

Six à sept sites font l'objet d'études avancées et devraient être mis à l'enquête entre 2010 et 2011, selon les autorités vaudoises. En 2004, le Concept d'énergie éolienne pour la Suisse a identifié quinze emplacements potentiels dans le canton de Vaud, tous dans le massif du Jura. S'y ajoute le projet Eol-joux, qui hérisse particulièrement les défenseurs du paysage. La Société électrique de la vallée de Joux prévoit d'ériger, avec le soutien de la ville de



Six ou sept sites d'éoliennes font l'objet d'études avancées et devraient être mis à l'enquête entre 2010 et 2011 dans le canton de Vaud. KEYSTONE

Lausanne, sept éoliennes de 185 mètres de haut dans une zone inscrite à l'Inventaire fédéral du paysage.

Pro Natura reproche aux autorités vaudoises de se focaliser sur le potentiel énergétique des sites, sans prendre en compte l'aménagement du territoire. «Le Service du développement territorial doit reprendre la main», plaide Michel Bongard. Les concepteurs de projets auraient tendance à travailler dans leur coin, sans se soucier de ce qui se passe quelques kilomètres plus loin. «Avec ça, on va avoir des éoliennes partout, et ce n'est pas souhaitable. Le territoire n'est pas renouvelable!», lance Michel Bongard.

Pression financière

Pro Natura s'inquiète aussi des arguments financiers des exploitants d'éoliennes. Les indemnités offertes aux communes pour l'utilisation de leur sol seraient de nature à

fausser le jugement des autorités locales. «La balance des intérêts ne peut pas se faire objectivement», appuie le secrétaire général du WWF Vaud, Serge Ansermet. Le WWF n'a pas pris position sur la demande de moratoire. «Mais nous pensons que cela ne vaut effectivement pas la peine de se précipiter», indique Pierrette Rey, porte-parole pour la Suisse romande.

En mars dernier, le Conseil d'Etat a soumis à l'Office fédéral du développement territorial un projet de planification en matière d'énergies renouvelables. Ce document définit des zones où l'implantation d'éoliennes est exclue. Pour Pro Natura, ce cadre est encore trop large, et trop flou. L'association demande donc un moratoire de «un à deux ans», selon Michel Bongard, le temps de dresser un tableau complet des installations prévues à l'échelle cantonale, voire supracantonale. I

«ILS ENTRENT EN GUERRE!»

La demande de moratoire provoque la colère d'Isabelle Chevalley, présidente d'Ecologie libérale et membre du comité de Suisse Eole, l'association de promotion de l'énergie éolienne. «J'ai été choquée. Pro Natura parle de menaces sans précédent sur le paysage vaudois à cause de quelques éoliennes. Mais pour toutes les lignes à haute tension, que nenni!» L'association de protection de l'environnement «donne de l'eau au moulin des nucléaires», et renforce l'image d'écologistes opposés à tout, accuse Isabelle Chevalley. La députée d'Ecologie libérale dit aussi son étonnement: jusque-là, Suisse Eole entretenait plutôt de bons rapports avec Pro Natura. «Ils nous ont demandé de diminuer le nombre d'éoliennes prévues dans un projet, et on l'a fait.»

Pour Isabelle Chevalley, il est normal que la planification cantonale soit large. Les études permettront ensuite de faire un tri. La présidente d'Ecologie libérale avertit: si les défenseurs de l'environnement mettent à exécution leur menace de recours systématiques, «ils entrent en guerre».

MR

LAUSANNE

La police arrête voleurs et bijoutiers

La Police lausannoise a saisi en février plus de 900 bijoux en or volés pesant plus de 7 kilos. Les deux cambrioleurs et les deux bijoutiers receleurs ont été arrêtés. Un appel est lancé aux victimes des larcins, a indiqué hier la police.

«C'est la première fois que l'on a à Lausanne une affaire de cette importance, impliquant deux bijoutiers de la place ayant pignon sur rue», déclare Jean-Philippe Pittet, porte-parole de la police. L'enquête, qui a duré plusieurs mois, a débouché sur des résultats spectaculaires en février.

Bagues, boucles d'oreilles, bracelets, 88 montres, broches, pendentifs, boutons de manchettes: tout ce qui peut être dérobé dans des habitations ou des appartements semble être tombé sous la main des voleurs. Les cambriolages ont vraisemblablement été commis en 2009 et 2010 sur l'Arc lémanique.

Dans un premier temps, la police interpelle un bijoutier lausannois pratiquant le recel. Elle découvre de nombreux bijoux et des parfums volés. Plusieurs centaines de bijoux sont saisis immédiatement. Peu après, deux cambrioleurs géorgiens, qui veulent écouler leur butin chez ce marchand, sont arrêtés en possession de 150 grammes de bijoux dérobés à Genève.

Dans une deuxième phase, un autre bijoutier est arrêté à Lausanne. Divers contrôles conduisent les enquêteurs jusqu'à une fonderie à Bienne où le commerçant a envoyé 6kg d'or et de bijoux à fondre.

Au total, quelque 900 pièces pesant plus de 7kg ont été mises de côté. Les deux bijoutiers seront déférés à la justice pour recel par métier. Un des deux est toujours incarcéré, comme les deux voleurs.

Les bijoux saisis sont visibles sur la Toile. Les personnes qui reconnaissent une pièce dérobée peuvent contacter la police. Des témoignages pourraient compléter ou orienter encore différemment l'enquête de la police, note le porte-parole, qui ne veut pas en dire plus sur les bijoutiers. **ATS Internet: www.lausanne.ch/police_bijoux** Tél.: 021 315 40 00

EN BREF

OCL Nouveau directeur administratif

Benoît Braescu succède à Patrick Peikert comme directeur administratif de l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL). Le Français âgé de 51 ans entrera en fonction début décembre, a indiqué hier l'OCL. Benoît Braescu a œuvré ces huit dernières années comme administrateur de l'Orchestre philharmonique de Radio France. **ATS**

INTEMPÉRIES

La police cantonale n'a pas chômé

Les fortes intempéries survenues lundi en fin d'après-midi ont fait suer les policiers vaudois. Entre 17h et 19h, la centrale d'engagement cantonale a reçu pas moins de 122 appels d'urgence. Les dommages causés par les rafales de vent, l'orage et les pluies étaient uniquement matériels. «Personne n'a été blessé», s'est réjoui la police cantonale. Les appels concernaient surtout des infrastructures routières déplacées, des barrières de chantier affaissées ou encore des branches d'arbres arrachées.

Sur les lacs Léman et de Neuchâtel, des plaisanciers ont également été secourus. Des bateaux avaient rompu leurs amarres et des pédalos s'étaient dangereusement éloignés du bord. Peu avant 18h, le camping VD 8 à Cheseaux-Noréaz a été évacué. Des arbres étaient tombés sur des caravanes et d'autres menaçaient la sécurité de la centaine de vacanciers présents. **ATS**

Le WWF prend ses quartiers à Lausanne

ENVIRONNEMENT • Lundi, la section romande du WWF Suisse a quitté Vernier, près de Genève, pour s'installer à Lausanne. La fondation veut occuper une place plus centrale en Suisse romande.

LAETITA ACKERMANN

Installé depuis 1989 à Vernier, près de Genève, le siège romand du WWF a déménagé à Lausanne. Il rejoint ainsi en terres vaudoises WWF International, situé à Gland. Depuis lundi, la quinzaine de collaborateurs a pris ses quartiers à l'avenue Dickens, près de la gare. «Nous voulions occuper une position plus centrale en Suisse romande», explique le WWF Suisse dans un communiqué. Les locaux de Vernier devaient être loués à une association à but non lucratif.

Lausanne présente l'avantage d'être un point de chute naturel en Romandie», explique Catherine Martinson, directrice du travail régional.

De plus, l'emplacement à proximité des trains rend l'accès plus facile: «A Vernier, on était un peu perdu, ou du moins, difficile d'accès.» Afin de favoriser la mobilité de tous les collaborateurs et partenaires du WWF Suisse, ainsi que la venue de visiteurs, la question de la facilité d'accès est prioritaire.

Car les sièges et autres sections fourmillent un peu partout dans le pays: si le siège principal est à Zurich, il existe deux autres sièges régionaux à Berne et Bellinzzone, ainsi que 23 sections. «Nos collaborateurs de Suisse alémanique pourront plus facilement nous rejoindre et nous permettre ainsi de renforcer les liens en interne», selon Catherine Martinson.

Mais ce ne sont pas les seuls avantages: «Lausanne est aussi une ville dynamique, où le potentiel de partenariat dans le domaine de l'environnement est très intéressant.»

Les nouveaux bureaux de Lausanne ne sont pas plus spacieux, mais organisés différemment. Ainsi, ils pourront accueillir une partie des cours dispensés par l'antenne romande du Centre de formation WWF. Jusqu'à présent, les cours étaient donnés à l'Université de Lausanne.

«On essaie de faire les cours dans nos locaux, mais probablement que certains cours demeureront à l'université. C'est en cours de discussion. Il est évident que la localisation du

centre de formation a été un moteur de plus dans la décision de déménager», relève Pierrette Rey, porte-parole pour la Suisse romande.

Depuis 2005, l'antenne romande du centre de formation dispense des cours de conseil et communication en environnement. «Nous avons toujours plus de demandes pour participer à la journée des métiers de l'environnement que nous organisons chaque année», explique Ingrid Sumasoli, responsable du cycle de cette formation. «L'environnement est une tendance. Les gens réalisent qu'un marché se développe, et le défi est intéressant. On remarque aussi qu'il y a une grande motivation à s'investir dans ce domaine.» I